

Kyomed et le CHU de Montpellier renouvellent leur partenariat pour accélérer encore davantage l'innovation en santé

Les relations intenses nouées depuis un an entre les deux acteurs montpelliérains de la santé et de la recherche, les encouragent à poursuivre leurs actions communes en faveur d'une appropriation plus large des solutions d'e-santé en concourant au développement des biomarqueurs et de dispositifs médicaux innovants.

Montpellier, le 4 Juillet 2017 – La start-up montpelliéraine Kyomed et le CHU de Montpellier annoncent le renouvellement de l'accord-cadre signé début 2016 afin de poursuivre leurs actions partenariales en faveur du développement de biomarqueurs et de dispositifs médicaux de e-santé. À ce jour, quatre travaux et projets de recherche ont été menés conjointement autour des biomarqueurs et plus particulièrement sur **la rhinite allergique** (application Allergy Diary), **les maladies rares et la polyarthrite rhumatoïde**. Une étude clinique a été initiée dans le domaine de la **cicatrisation** (ulcère veineux). De plus, les usages de dispositifs e-santé comme un **pilulier intelligent** ont été évalués selon la méthodologie du « Living Lab ».

Kyomed s'appuie sur son approche de la médecine reposant sur les 4P (**Préventive, Personnalisée, Participative et Prédicative**) et met à disposition ses trois plateformes technologiques. Sa plateforme « E-santé » évalue les usages et l'acceptabilité des solutions e-santé selon une méthodologie Living lab. Sa plateforme « de marqueurs de santé et d'analyse de données » vise à analyser, identifier, combiner et valider des marqueurs médicalement pertinents. Et sa plateforme d'« évaluation clinique de dispositifs innovants » qui consiste à démontrer l'efficacité clinique de ces nouvelles solutions de santé qu'elles soient destinées à être certifiées Dispositif Médical ou pas.

Le CHU de Montpellier, en ligne avec sa politique active de partenariat public-privé, de valorisation de la recherche et d'accélération du transfert de technologie vers l'industrie, engage ses équipes et ses ressources R&D, techniques, juridiques au service de cette collaboration.

Selon les termes de l'accord, chaque action est définie en fonction des objectifs et des moyens à mettre en œuvre. Une convention spécifique précise les ressources nécessaires qu'il s'agisse de missions de conseil et expertise, d'études bibliographiques, de la mise à disposition de matériels ou locaux, de la mise à disposition ou cessions de ressources biologiques, du dépôt de projets en commun en vue d'obtenir des financements, de travaux de recherche et/ou de développement avec ou sans essais cliniques, de publications et communications de recherche, de prestations de services et de recherche, etc.

Un accent particulier est mis sur 3 types d'initiatives :

- Le développement de **technologies innovantes dans le domaine de la santé**, via le lancement de projets de recherche communs (collaboration de recherche, mise en commun de ressources, réponse conjointe à des appels à projets) ;

- L'évaluation clinique de projets de santé et/ou l'évaluation de technologies par la méthodologie Living Lab. L'objectif est de quantifier l'usage de la solution de santé développée et d'apprécier la façon dont les patients et les professionnels de santé l'intègrent dans leur quotidien ;
- Grâce à l'accès par Kyomed aux plateformes de recherche et ressources biologiques du CHU, Kyomed pourra recourir à 11 des 17 plateformes du CHU et proposer à ses clients d'avoir accès aux ressources du Centre de Ressources Biologiques (CRB-CHUM).

Pour Daniel Laune, Président et Directeur Scientifique de Kyomed, le rôle du CHU est une clé majeure pour accélérer les résultats des projets lancés par une start up comme Kyomed.

*«Notre partenariat avec le CHU de Montpellier, un des hôpitaux les plus reconnus en France, nous permet d'accélérer les innovations de nos clients – start-up, PME ou grands groupes du secteur de la santé. Nous bénéficions des dernières avancées cliniques, de l'expertise médicale de leaders d'opinion dans les pathologies comme le **diabète, les maladies inflammatoires, la neurologie et les troubles du sommeil, les maladies respiratoires** dont nous pouvons faire bénéficier leurs conseils aux entrepreneurs et scientifiques du secteur privé. D'autre part, nous cherchons à valoriser les découvertes des nombreux cliniciens présents dans les services hospitaliers par l'intermédiaire du réseau d'entreprises de Kyomed. Enfin, des projets ambitieux collaboratifs de recherche sont en préparation pour les prochains mois. Il s'agit donc bien d'un partenariat fort sur le long terme entre nos deux entités.»*

Pour Thomas le Ludec, Directeur général du CHU de Montpellier, c'est l'intérêt du CHU de travailler avec une start up en s'appuyant sur les atouts de Kyomed.

«Notre partenariat exploite intelligemment les compétences et valeurs ajoutées de chaque entité. Le CHU de Montpellier occupe naturellement sa place dans la clinique et possède une expertise reconnue dans les activités de soin et de recherche. La société Kyomed, par le biais de compétences complémentaires, met en lien les partenaires de la filière santé, en région et au-delà. Elle sollicite et accompagne la réalisation d'études au sein du CHU, pour le compte de ses clients. Nous avons également développé des projets communs ambitieux comme Télémouv. Cette coopération permet de renforcer durablement une filière industrielle stratégique.»

À propos de Kyomed

Issue du projet CR2i DiagnosTIC Santé, lauréat du PIA « Filières Industrielles Stratégiques » en décembre 2013, KYOMED a été fondée en avril 2014. Elle compte aujourd'hui 11 personnes. La société accompagne le développement de solutions de e-santé et de médecine personnalisée, du stade de la recherche à leur commercialisation. Ses services reposent sur trois plateformes: un living lab (plateau d'évaluation et de co-conception de solutions de e-santé) ; une plateforme d'identification et de validation clinique de biomarqueurs et un service d'évaluation clinique de dispositifs innovants en santé.

Pour plus d'information : www.kyomed.com

Relations médias :

Alexis Ramirez 04 11 95 01 37

alexis.ramirez@kyomed.comwww.kyomed.com

Facebook : @Kyomed.health

Twitter : @Kyomed_health

A propos du CHU de Montpellier

Le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier a pour missions fondamentales le soin, l'enseignement, la recherche, mais également la prévention, l'éducation en santé et la lutte contre l'exclusion sociale.

Il regroupe 8 établissements et emploie plus 11 000 personnes dont 1300 médecins. Il est le 7ème CHU de France avec 2776 lits et places répartis en 12 pôles hospitalo-universitaires. Véritable pôle d'excellence et premier employeur du département, il prend en charge plus de 220 000 hospitalisations par an, plus de 500 consultations et accompagne 3600 naissances. Son budget annuel s'élève à plus de 800 millions d'euros.

Il s'organise autour de 12 pôles hospitalo-universitaires regroupant toutes les spécialités médico-chirurgicales et répartis dans plusieurs sites géographiques au nord-ouest de Montpellier :

- Lapeyronie (Os et articulations, Urgences)
- Arnaud de Villeneuve (Femme, enfant, cœur-poumons)
- La Colombière, Balmes (Psychiatrie, Gériatrie)
- Bénech (Administration, Finances,...)
- Saint-Éloi (Digestif)
- Gui de Chauliac (Tête et cou)
- Euromédecine (Logistique)

Le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier structure et coordonne ses activités de recherche, d'innovation et de valorisation autour d'une Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI), et d'une Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI). Rassemblant du personnel médical, scientifique, technique et administratif, ces organisations assurent au quotidien le pilotage, la coordination et la gestion des projets de recherche ainsi que leur valorisation.

Contact Presse

CHU Montpellier

Louise POTREL (l-potrel@chu-montpellier.fr) – Attachée de presseTél. : 04 67 33 91 83 – 06 71 60 72 62 - www.chu-montpellier.fr